



La Soupe au Caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

5 juin 2006

Numéro 240

Par l'équipe du Collectif



Le mystère des bouteilles disparues... il y a trois semaines !

C'est assez surréaliste. Vendredi après-midi dernier, nous recevons un rappel de l'attachée politique du ministre Couillard. Elle a été contactée par Vivian pour établir les modalités de la réception de la réponse du ministre et de la restitution des 909 bouteilles de médicaments vides déposées il y a un an à son bureau avec promesse de pouvoir les récupérer.

Nous recevrons bien une réponse du ministre quand nous viendrons à son bureau lundi le 5 juin. Quant aux bouteilles, petite gêne, elles ont été conservées précieusement à l'infirmerie du ministère pendant quelques mois, puis dans un espace d'entreposage, le personnel du cabinet s'assurant régulièrement qu'elles étaient là... jusqu'à ce qu'elles disparaissent il y a environ trois semaines, semble-t-il parce que quelqu'un de la sécurité a jugé qu'il y avait trop de temps qu'elles traînaient là. L'attachée politique propose au Collectif de lui remplacer les bouteilles vides si cette perte cause un préjudice... Réponse du Collectif en page deux de ce bulletin ! Voir aussi la résurrection des bouteilles sur la photo ci-dessous. Disparaissez-nous tant que vous voulez, semblent-elles dire, le rouge au corps, nous réapparaîtrons encore et encore...



Gratuité des médicaments prescrits N'acceptons pas la réponse négative du ministre Couillard

Bonjour tout le monde ! Malgré vos messages par centaines provenant du milieu de la santé et de secteurs variés de la société québécoise, demandant d'agir pour le 1er juillet 2006, nous avons eu ce matin une nouvelle preuve de la dureté de ce gouvernement. Le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, Philippe Couillard a de nouveau renvoyé à plus tard l'établissement de l'accès gratuit aux médicaments prescrits pour les personnes qui ont 12 000 \$ et moins de revenu annuel.

Nous n'acceptons pas cette réponse négative figurant dans la lettre du ministre qui a été remise ce matin par deux attachés politiques de son cabinet à la délégation fort colorée de trente-cinq personnes qui s'est présentée au bureau de Québec du ministre pour recevoir la réponse après quinze jours de décompte (reportage illustré à venir sur notre site Internet).

Sachez aussi que les 909 bouteilles de médicaments vides que nous devons récupérer ce matin ont mystérieusement disparu... il y a trois semaines (voir ci-contre). On nous a, quelle ironie, proposé de nous les remplacer. Le cabinet du ministre n'a pas à s'inquiéter, des dizaines de bouteilles de médicaments vides sont réparées des poches de la délégation. Elles ont cette fois été serties de « duct tape » rouge pour s'accrocher au lieu !

Devant cet acte manqué, nous avons remis aux émissaires du ministre, à son intention, un plein pot d'impatientes, rouges et mal en point comme dans « vivre dans le rouge », accompagné d'une lettre (voir en page 2). Nous avons rappelé que ces fleurs annuelles, qui poussent à l'ombre, « ne se gardent pas à l'intérieur ». Peut-être voudrez-vous aussi le faire savoir ?



En pleine figure

Ce sont les plus pauvres de cette société qui prennent à nouveau ce coup en pleine figure. Deux porte-parole en situation de pauvreté l'ont souligné avec beaucoup de dignité.

Marie-Lyne Bouchard, une travailleuse de Québec qui gagne moins de 12 000 \$, a bien résumé la situation : « Il faut que je prenne mes médicaments pour pouvoir travailler. Il faut que je travaille pour pouvoir payer mes médicaments. Comment on sort de ça ? Qu'est-ce que je fais, dites-le moi ? »

Linda Laprise, de Québec, une ancienne travailleuse d'usine maintenant prestataire jugée apte au travail malgré une santé qui se détériore, a expliqué : « C'est impossible de payer les médicaments sans s'endetter quand on doit déjà compter les tranches de pain pour survivre. Le ministre, étant donné que c'est un médecin, il serait supposé de comprendre ça. »

Continuer

Nous faisons appel à vous, ainsi qu'aux éluEs et aux citoyenNEs conscientEs du problème avec qui vous êtes en contact, pour continuer de faire valoir cette demande qui est de l'ordre de la justice et du gros bon sens. Le 1er juillet reste une échéance à exiger. Plusieurs députéEs sont sensibles à cette question de part et d'autre de la Chambre. Donnez-nous des nouvelles de vos initiatives. Nous ferons de même. Nous reprenons aujourd'hui les aires connues de ce bulletin. Vous avez été formidables. Tenons bon, maintenons l'objection et continuons.



Lettre au ministre Couillard

Monsieur Philippe Couillard
 Ministre de la Santé et des Services sociaux
 Édifice Catherine-de-Longpré
 1075 chemin Sainte-Foy 15e étage
 Québec G1S 2M1

Québec, le 5 juin 2006

Monsieur le ministre,

Nous avons appris vendredi de votre attachée politique que les 909 bouteilles de médicaments vides que nous vous avions laissées en dépôt il y a un an avaient disparu malgré l'assurance reçue que nous pourrions les récupérer. À votre cabinet on nous a proposé de nous les remplacer : est-ce une blague ? L'important pour nous n'est pas de remplacer des bouteilles de médicaments vides par d'autres bouteilles vides, mais de recevoir une pleine réponse à une demande pourtant simple et pleine de bon sens ! Quelle ironie alors qu'il s'agit d'assurer l'accès gratuit aux médicaments prescrits pour l'ensemble des personnes dont les revenus annuels sont de 12 000 \$ et moins ! C'est cette réponse que nous venons chercher aujourd'hui, sans succès.

Vous l'aurez constaté à nouveau par les centaines de messages arrivés à votre bureau de divers secteurs de la société depuis deux semaines, il y a du consensus au Québec sur cette mesure. Le 1er juillet, date où se font les modifications annuelles au régime, s'en vient. Il faut maintenant procéder. Il y a urgence. Ne pas le faire devient de la négligence. Comme nous vous l'avons dit dans notre lettre du 23 mai dernier, «en bas de 12 000 \$ par année, une personne est à coup sûr en déficit humain. Garantir l'accès aux médicaments prescrits dans ces cas est une question de simple bon sens. Pour les personnes à l'aide sociale qui ont 6 500 \$ par année pour vivre, c'est carrément une question de droits perdus à l'arrivée de l'assurance médicaments en 1997, une injustice qui dure depuis neuf ans. Sa réparation fait l'objet d'une promesse formelle du premier ministre. Chose promise, chose due.»

Faut-il vous citer votre ex-collègue Christos Sirros ? En 2002, il réclamait au nom de votre parti cette dernière mesure au gouvernement précédent en disant : « On ne procède pas comme ça dans une société qui se veut civilisée. On ne fait pas du mal à quelqu'un pour se vanter qu'on a fait du bien à quelqu'un d'autre. On fait du mal à l'heure actuelle à beaucoup de personnes très démunies. Inacceptable. Corrigeons-le. »

Puisque les mots ne suffisent pas quand il est question de la santé des personnes les plus pauvres de cette société, nous vous remettons aujourd'hui un ras le bol d'impatientes. Elles sont vivantes et elles sont rouges en rappel des personnes que la négligence de votre gouvernement laisse dans le rouge à l'année longue. À vous d'en prendre soin. Le temps passe. Vivre dans le rouge raccourcit la vie. Le 1er juillet s'en vient. Agissez.

Vivian Labrie

Vivian Labrie, pour le Collectif pour un Québec sans pauvreté



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040/ Télécopieur: (418) 525-0740

www.pauvrete.qc.ca